

OBJECTIFS DE LA FORMATION : Métiers de la Sécurité (MS)

Le titulaire de ce diplôme peut être employé dans différents métiers relatifs à la sécurité, à la sûreté et à l'ordre public, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement, au secours et assistance des personnes, à la prévention des risques de toute nature, à la gestion des crises, à la surveillance et au gardiennage, au respect de l'hygiène et de la salubrité.

Les activités des Métiers de la Sécurité (MS):

-Fonction 1 : la sécurité dans les espaces publics et privés

-Fonction 2 : la sécurité incendie



- Fonction 3 : le secours à personne

-Fonction 4 : la prévention et la protection des personnes, des biens et de l'environnement



Débouchés des métiers en MS :

Par concours (sécurité publique et civile) :

Gardien de la Paix, Sous officier de Gendarmerie, Policier municipal, Sapeurs Pompier Professionnel, Surveillant pénitencier, Douanier.

Par sélection : (sécurité privée)

Agent de Prévention et de Sécurité (APS) ou chef d'équipe sûreté,

Agent et/ou chef de sécurité incendie SSIAP1 & 2

L'obtention du Bac Pro **METIERS DE LA SECURITE** ouvre la possibilité de continuer les études vers :

- BTS Manager Opérationnel en Sécurité (chargé de sécurité et sûreté)

- BUT hygiène sécurité et environnement qui se prépare dans un I.U.T., on peut devenir chargé de sécurité avec module complémentaire



La formation :

Le Baccalauréat professionnel MS se prépare
•En 3 années d'études après la troisième

Attention : à l'issue de la classe de Première une dominante « MÉTIERS » devra être choisie et cette dominante déterminera les lieux de formation en milieu professionnel en **terminale**.

Le choix de la dominante « MÉTIERS » sera :

- **La Sécurité Publique et Sûreté**
- **La Sécurité incendie**

Le diplôme est validé grâce aux :

- Contrôle en cours de formation (C.C.F.)
- Evaluation des Stages en entreprises (PFMP)
- Examen terminal comportant des épreuves écrites et orales.

Profil d'élève :

- Sens de l'observation, de la responsabilité
- Sens de la communication,
- Sens du dévouement, de la rigueur,
- Aptitudes physique et médicale adaptées

Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) permettent :

-la découvertes des réalités professionnelles

-le développement des pratiques de : Savoir-faire gestuels et utilisation de matériels

-Développement pratique d'un savoir-être spécifique du monde professionnel : respect des consignes, travail en équipe, tenue professionnelle, ect...



Une aide est dispensée par les professeurs des disciplines professionnelles et par le DDFPT afin de permettre à l'élève de trouver un stage.

Les PFMP se déroulent sur **20 semaines** réparties sur 3 ans de formation.

